

## COMPTE RENDU DU CE DU MERCREDI 30 MARS 2016 En région Midi Pyrénées

### I. Adoption PV du 28 janvier 2016 et du 25 février 2016.

VOTE du 28/01/2016  
ABSTENTION SNU  
FAVORABLE POUR TOUTES LES AUTRES OS

VOTE du 25/02/2016 ET 14/03/2015  
FAVORABLE

### II. Recueil d'avis sur :

#### 1- L'offre de service internationale :

##### **Déclaration des élus CFE-CGC Métiers de l'emploi LRMP**

1<sup>er</sup> janvier 2009, création de Pôle-emploi, suite à la fusion de l'ANPE et de l'Assedic...

1<sup>er</sup> avril 2010, intégration des psychologues de l'AFPA...

1<sup>er</sup> janvier 2016, création d'un méga-établissement, suite à la fusion du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées...

La CFE-CGC a toujours été là pour défendre et accompagner les personnels, collectivement et individuellement, dans ces bouleversements sans précédent dans notre histoire.

Si la CFE-CGC est consciente que nous ne pouvons pas échapper à ces bouleversements politiques, numériques, et organisationnels, elle s'engage à tout entreprendre pour réduire les inquiétudes et les frustrations.

Des choix stratégiques vont engager l'établissement et les salariés dans les années à venir, dans un contexte de révolution digitale qui bouleverse les organisations et les conditions de travail, et dans l'objectif de plus en plus probable d'une régionalisation de nos missions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, lors de la mise en place de l'organigramme transitoire impactant la 1<sup>ère</sup> ligne managériale des membres du CODIR, nous avons pu obtenir :

- Le rétablissement de la ligne managériale des directeurs régionaux adjoints, garantissant
- l'avenir des cadres-dirigeants et la progression de carrière du, ou vers le management supérieur.

Le repositionnement sans déqualification des directeurs de fonction LR et MP.

Courant 2016, doit être mis en place l'organigramme-cible en DR avec une incidence sur le réseau et nous continuons à alerter :

- Sur le regroupement des services supprimant des postes d'encadrants.
- Sur des RPS accrus du fait d'une clarification trop tardive du repositionnement des chefs de service, des adjoints, des responsables d'activité et des chargés de mission.
- Sur le risque de déstabilisation des équipes.
- Sur le risque de déclassification des métiers du management et de blocage des progressions de carrière, alors que leur responsabilité est étendue sur le périmètre de la grande région.
- Sur la nécessité de renforcer les marges de manœuvre des DT, DTD et des agences en termes de RH, partenariat et métiers.

- Sur le positionnement des DT-délégués et des DAPE-adjoints à clarifier, notamment dans leur rôle hiérarchique.

Courant 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, doit être déployée la nouvelle offre de services internationale et nous continuons à alerter :

- Sur la double peine subie par le personnel : disparition d'un service et implantation d'une nouvelle organisation dans un contexte de regroupement régional.
- Sur notre refus que les agents concernés aient à repostuler, car perçu comme une remise en cause de leur professionnalisme.

Concernant l'avenir des agences spécialisées, nous restons plus que jamais vigilants :

- sur le devenir des ELD et des équipes.
- sur la reconnaissance de l'expertise des psychologues du travail.

Suite à la mise en place de l'accueil rénové, en février 2016, nous continuons à alerter :

- Sur la disparition trop rapide de l'AST ou PST file IDE.
- Sur le manque de retours concrets des expérimentations, qui augmentent la charge de travail du réseau et des fonctions support.
- Sur la numérisation et l'automatisation de l'activité des conseillers GDD qui bouleversent leur mode de fonctionnement.
- Sur la nécessité de conforter les équipes CDE dans la réalisation de leurs missions.
- Sur la nécessité d'une suspension momentanée des résultats en termes d'indicateurs (ICT7...).
- Sur la nécessité de laisser aux équipes le temps et l'autonomie suffisants pour échanger et s'adapter à la transformation organisationnelle et digitale.

Suite à la mise en place de la performance comparée, en septembre 2015. Nous tenons à rappeler :

- que le management de proximité est la cheville ouvrière de la mutation organisationnelle et numérique en cours : il faut le protéger et lui donner le temps et les moyens de remplir ce rôle.

Compte tenu des enjeux induits par la fusion de nos 2 régions et par la mise en place des projets nationaux, la CFE-CGC Métiers de l'emploi tient à attirer, de nouveau, l'attention de la Direction sur les inquiétudes légitimes des personnels et sur le développement des RPS, lié à l'incertitude de leur devenir.

<p>Vote sur l'offre de service internationale : Abstention : CFE CGC Métiers de l'Emploi Les autres OS n'ont pas souhaité participer au vote.</p>
---

La direction estime :

- l'information a été effectuée.

Demande d'information de notre OS sur le futur site de la Cartoucherie :

Sur la cartoucherie il n'y a pas de modification mais les mètres carrés non utilisés (suite au retrait du service international) seront utilisés.

### **III. Fonctionnement du CE :**

- 1- Reconduction pour la saisie de l'avis d'imposition au 31 mars 2016. Commande des ANCV le 5 avril pour une livraison en mai.
- 2- Un CE exceptionnel sera programmé pour la clôture des comptes.

### **IV. Activités tableau de bord, contexte économique et informations sociales sur les effectifs les heures supplémentaires**

## Effectifs en ETP (29/02/2016)

CDI privé	1865	(+2)
CDI public	181	(-1)
CDD surcroît	14	(-3)
CDD remplacement	98	(+12)
Contrats aidés	111	(+3)
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>2269</b>	

### Ajustement de l'organigramme :

Le service recouvrement (15 personnes avec un REA) est transféré au sein de la direction production sous la responsabilité de M. Brousses. Il aura en charge les prestations et le recouvrement.

Sur les 15 emplois avenir qui arrivent au bout des trois ans (10 en Languedoc et 5 en Midi-Pyrénées) nous avons procédé pour le moment à une embauche en CDI.

### V. Questions diverses :

1- La territorialisation :

Le 7 avril une réunion avec l'ensemble des chefs de service va avoir lieu.

2- Sur la réorganisation des services : Fin mai une note de cadrage viendra, un report a été effectué.

3- CE Extraordinaire le 8 avril 2016 après midi pour la validation des comptes du CE.

4- Outil GDR (logiciel pour la réservation salle véhicule ...) c'est ce nouvel outil qui sera déployé sur Midi Pyrénées.

**M. DULION Jérôme**  
**Mme MAVERAUD Sandrine**  
**Mme MENVIELLE Véronique**